

Les personnels techniques de la DAP, dès lors qu'ils seront reclassés dans la filière technique ministérielle, bénéficieront d'un nouveau dispositif RIFSEEP au titre duquel sont définis de nouveaux socles indemnitaires ministériels. La revalorisation de l'IFSE des personnels techniques, en 2025 doit permettre aux agents d'atteindre ces nouveaux socles indemnitaires, plus favorables que les précédents qui étaient inférieurs aux socles « ministériels ».

L'UNSa Justice et l'UFAP UNSa Justice ont communiqué dès septembre 2023 sur ce point :

Corps	Groupe	Socle IFSE DAP 2024	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025
Adjoints techniques	1	2 720 €	5300 €	2 900 €
	2	2 030 €	4800 €	2 400 €

Corps	Groupe	Socle IFSE DAP 2024	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025
Techniciens	1A	3 580 €	7100 €	4050 €
	1B	3 180 €		
	2	2 930 €	6600 €	3550 €
	3	2 330 €	6100 €	3050 €

Corps	Groupe	Socle IFSE DAP 2024	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025
Directeurs techniques	1	5 450 €	13 000 €	7 500 €
	2	4 800 €	11 500 €	6 000 €
	3	4 450 €	11 000 €	5 500 €

Pour le Secrétariat Général (SG), cette revalorisation **ne peut s'accompagner d'une mesure de réduction de l'abattement dès 2025**. Par conséquent celui-ci **sera appliqué** lors de la mise en place de la filière ministérielle au 1^{er} septembre 2025, comme indiqué dans les tableaux ci-dessus. Le seul moyen de réduire l'abattement pour le SG serait d'envisager des revalorisations indemnitaires complémentaires à partir de 2026.

L'UNSa Justice et l'UFAP UNSa Justice continuent, elles, d'exiger **la fin de cet abattement de l'IFSE** pour tous les corps !

En 2026, le SG propose donc de revaloriser les IFSE des personnels techniques à l'identique de celles des personnels administratifs, c'est-à-dire de 600 € à 800 € brut annuels afin de réduire l'abattement appliqué dans les mêmes proportions conformément au tableau ci-dessous.

Corps	Montant de l'abattement	
	2025	2026
adjoints techniques	2400 €	1800 €
techniciens	3050 €	2350 €
ingénieurs	5500 €	4700 €

La revalorisation de l'IFSE au titre de 2025 se fera en fonction du corps et du grade de agents de la filière technique pour prendre en compte leur carrière :

Corps	Grade	Montant de la revalorisation	Date d'effet
adjoints techniques	1 ^{re} et 2 ^e classes	950 €	01/06/2025
techniciens	1 ^{re} classe	1200 €	01/09/2025
	Classe exceptionnelle	1400 €	
ingénieurs	2 ^e classe	1500 €	
	1 ^{re} classe	1900 €	
	Classe exceptionnelle	2300 €	

Des exemples pour mieux comprendre les avancées :

1^{er} exemple : un technicien de 2^e classe de la DAP en groupe 3 du RIFSEEP perçoit aujourd'hui, un montant d'IFSE fixé à 2 330 € annuels, soit 194,17 € mensuels.

- Au 1^{er} septembre 2025, le socle de l'IFSE d'un technicien du MJ du groupe 3 sera de 6 100 € annuels avec un abattement de 3 050 € annuels appliqué pour les techniciens affectés en services déconcentrés. Il percevra donc 3 050 € annuels, soit 254,17 € mensuels.
- Avec la revalorisation de 1 200 € annuels de l'IFSE à compter du 1^{er} septembre 2025, il percevra 3530 € annuels (2 330 € + 1 200 €) d'IFSE, soit 294,17 € mensuels.
- En 2026, le montant de la revalorisation est fixé à 700 € et cet agent bénéficiera donc d'une IFSE de 4 230 € annuels (3530 € + 700 €), soit 352,50 € mensuels à compter du 1^{er} janvier 2026.

2^e exemple : un directeur technique de 2^e classe en groupe 2 du RIFSEEP perçoit aujourd'hui un montant d'IFSE fixé à 4800 €.

- Au 1^{er} septembre 2025, le socle indemnitaire de l'IFSE d'un Ingénieur du MJ en groupe 2 sera fixé à 11500 € et un abattement de 5500 € sera appliqué pour les agents affectés dans les SD donnant une IFSE annuelle de 6000 € annuels, soit 500 € mensuels.
- Avec la revalorisation de 1 500 € annuels à compter du 1^{er} septembre 2025, il percevra 7500 € annuels (6000 + 1 500 €) d'IFSE, soit 625 € mensuels.
- En 2026, le montant de la revalorisation est fixé à 830 € annuel et l'agent bénéficiera alors d'une IFSE de 8300 € annuels (7500 € + 800 €), soit 691,67 € mensuels.

La revalorisation de l'IFSE en 2026 amènerait également une revalorisation des socles pour l'ensemble des corps et des groupes RIFSEEP pour les agents nouvellement affectés dans les SD de la DAP :

Corps	Groupe	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025	Socle IFSE SD DAP 2025
Adjoints techniques	1	5300 €	2 900 €	3500 €
	2	4800 €	2 400 €	1800 €

Corps	Groupe	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025	
Techniciens	1A	7100 €	4050 €	4750 €
	1B			
	2	6600 €	3550 €	4250 €
	3	6100 €	3050 €	3750 €

Corps	Groupe	Socle IFSE MJ	Socle IFSE SD DAP 2025	
Ingénieurs	1	13 000 €	7 500 €	8300 €
	2	11 500 €	6 000 €	6800 €
	3	11 000 €	5 500 €	6300 €

L'UFAP UNSa Justice répondra à toutes vos questions et interrogations sur le futur montant de votre IFSE.

Daniel CARRE

Secrétaire National UFAP UNSa justice
Représentant des Personnels Techniques